

Licence professionnelle Métiers administratifs territoriaux

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers administratifs territoriaux. 2016, Université d'Angers. hceres-02039353

HAL Id: hceres-02039353 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039353v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Métiers administratifs et territoriaux

• Université d'Angers - UA



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,1

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ de formation : Droit, économie et gestion

Établissement déposant: Université d'Angers - UA

Établissement cohabilité:/

Ouverte en 2008, la licence professionnelle (LP) *Métiers administratifs territoriaux* est une formation sur un an proposée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit, économie, gestion à l'Université d'Angers. Cette formation accueille, de plus, chaque année, quelques candidats en formation continue et en validation des acquis de l'expérience.

L'organisation repose sur un volume horaire annuel de 395 heures d'enseignement et 140 heures de projet tuteuré. Les enseignements sont organisés en neuf unités d'enseignements dont huit reposent sur des enseignements théoriques et une unité constitue le projet tuteuré.

En complément des enseignements du projet tuteuré, la professionnalisation est assurée par une période de quinze semaines de stage dans une collectivité territoriale, déroulée en alternance avec les semaines de cours. Cette séquence en milieu professionnel est évaluée au travers d'un mémoire et d'une soutenance.

Synthèse de l'évaluation

La licence professionnelle *Métiers administratifs territoriaux* est une formation qui, grâce à la diversité et à la complémentarité des enseignements, permet, certainement, de bien préparer une vingtaine d'étudiants aux différents concours administratifs de catégorie A menant aux métiers d'agent administratif territorial. Cette formation dans ses objectifs est proche de la licence *Administration publique* (LAP) proposée également par l'Université d'Angers.

La diversité des emplois indiqués dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles nécessite l'acquisition de compétences et connaissances couvrant des champs comme par exemple le droit public, la comptabilité publique ou bien encore la gestion des ressources humaines. Ceci est renforcé, tout au long de l'année de formation, par la présence d'intervenants professionnels dans l'équipe pédagogique ainsi que par le partenariat avec le Centre national de la fonction publique territoriale et cinq centres de gestion des Pays de la Loire qui permettent aux étudiants, non seulement, de trouver un lieu de stage dans une collectivité territoriale mais aussi de bénéficier de l'expérience de ces derniers à l'occasion de conférences-débats.

Le fort taux de réussite à l'obtention de la licence professionnelle qui se situe autour de 90 % est un indicateur de la bonne adéquation des profils des candidats recrutés avec les attentes de la formation.

Cependant, nous regrettons que le contenu du dossier incomplet ne nous permette pas une évaluation fine et précise des différentes caractéristiques de cette formation. De plus, il est dommage de n'avoir aucun retour des tuteurs en milieu professionnel sur les stages et le contenu de la formation. La place du numérique est, à ce jour, très réduite et devrait être développée notamment en tant qu'outil professionnel.

L'équipe pédagogique est composée d'une trentaine d'intervenants dont une vingtaine de professionnels. Six enseignants-chercheurs interviennent dans cette formation et assurent le lien avec la recherche

Il est indispensable que cette formation se dote d'un conseil de perfectionnement, instance de réflexion nécessaire afin de faire évoluer la formation vers une meilleure adéquation avec les attentes du monde professionnel.

Points forts:

- Un fort taux de réussite.
- Une formation complète adaptée aux différents métiers administratifs territoriaux.

• Un partenariat avec des professionnels.

Points faibles:

- Un contenu et des modalités d'évaluation du projet tuteuré indéfinis.
- L'absence de professionnels dans un jury délivrant un diplôme de LP.
- Une taille d'équipe pédagogique trop importante.
- L'absence de conseil de perfectionnement.

Recommandations:

Le contenu et les modalités d'évaluation de l'unité d'enseignement « projet tuteuré » doivent être réétudiés et définis pour donner tout son sens à cet axe de professionnalisation qui semble se réduire, en l'état actuel, en une préparation aux outils nécessaires en stage. Les données de l'insertion professionnelle doivent être affinées et développées. Le dossier doit être mieux renseigné afin de valoriser la formation. Pour un meilleur fonctionnement de la formation, il serait pertinent de réduire le nombre d'intervenants ce qui facilitera l'organisation des réunions et donnera davantage de cohérence.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	Le volume horaire est de 395 heures cours et 140 heures projet tuteuré soit un total de 535 heures.
	Les différents enseignements proposés dans cette formation doivent permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires et attendues pour pratiquer, ensuite, un métier administratif dans une collectivité territoriale.
	Les enseignements sont, effectivement, très variés (droit, comptabilité publique, règles des marchés publics, gestion du personnel) et doivent permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances larges.
	Nous ne pouvons pas apprécier l'organisation de la formation faute d'information sur sa semestrialisation ou son annualisation.
Environnement de la formation	Il existe, à l'Université d'Angers, une licence d'administration publique dont les objectifs de formation sont proches de ceux de la licence professionnelle (LP) <i>Métiers administratifs territoriaux</i> . Il ne semble pas qu'une analyse de cette « concurrence » ai été faite.
	Un partenariat entre la délégation régionale du Conseil national de la fonction publique territoriale, les cinq centres de gestion des Pays de la Loire et l'Université d'Angers a été signé et facilite les échanges avec l'environnement professionnel.
Equipe pédagogique	L'équipe pédagogique est composée de trente intervenants dont vingt professionnels. Dans cette équipe pédagogique, les enseignants professionnels sont en nombre et assurent les trois quarts des enseignements. Les échanges au sein de l'équipe se font surtout par courriel ce qui limite l'interactivité nécessaire pour entretenir un processus dynamique.
	Le responsable pédagogique assisté de responsables d'unités d'enseignement assure l'animation de l'équipe pédagogique et du comité de pilotage. Cette instance est observatrice de la bonne adéquation entre le contenu de la formation et les besoins exprimés par les professionnels. Ne se réunissant qu'une seule fois dans l'année, son rôle est, par conséquent, très limité.
Effectifs et résultats	Le recrutement annuel fluctue autour de 20 étudiants en formation initiale. Ce chiffre de vingt semble correspondre aux besoins exprimés par les professionnels.
	Le taux de réussite moyen est de 90 % ce qui est tout à fait satisfaisant

pour ce type de formation. Le taux d'insertion professionnelle sur la base des données fourni est très bon (mais le nombre de répondants est limité) avec une niveau d'insertion satisfaisant en termes de salaires de fonctions occupées.

Place de la recherche	La LP <i>Métiers administratifs territoriaux</i> étant une formation « professionnalisante », il est normal que la place de la recherche ne soit pas prépondérante. Six enseignants-chercheurs interviennent, néanmoins, dans l'équipe pédagogique et sont rattachés au Centre de recherche Jean Bodin. La place de la recherche dans cette formation est limitée à l'intervention de ces enseignants-chercheur dans l'équipe pédagogique ce qui est habituel pour ce type de formation.
Place de la professionnalisation	La place de la professionnalisation est assez satisfaisante et inhérente à une licence professionnelle. En effet, le stage se déroule sur 15 semaines tout au long de l'année dans une même collectivité pour suivre au mieux les dossiers.
	Pour favoriser la recherche d'un lieu d'accueil, il existe un partenariat avec les centres de gestion de la fonction publique territoriale.
	De plus, le contenu de l'unité d'enseignement du projet tuteuré contribue, à sa mesure, à la professionnalisation des étudiants en les préparant, par exemple, à la rédaction du mémoire ou en les mettant en contact avec des professionnels dans le cadre de conférences-débats. La fiche RNCP est présente et bien renseignée.
Place des projets et stages	Nous ne disposons d'aucune information sur le contenu et l'évaluation du projet tuteuré qui semble être assimilé à des cours permettant d'acquérir des connaissances et compétences pour permettre aux étudiants d'être opérationnels lors du stage pour un volume horaire de 140 heures.
	Il n'y a aucune précision sur le contenu des stages, quels sont les objectifs donnés aux étudiants. Le stage est noté sur la base d'un écrit rédigé par l'étudiant et d'une soutenance publique. Un enseignant encadre le stage (préparation du mémoire) et un professionnel organise le temps de présence de l'étudiant dans la collectivité.
Place de l'international	Cette licence ne prévoit pas de place à l'international, ce qui s'explique par son objet.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement des étudiants se fait, classiquement, sur dossier et entretien l'effectif. Près de 70 % ont un brevet de technicien supérieur (BTS) ou diplôme universitaires de technologie (DUT). 18 % ont validé deux années à l'université à l'entrée en LP sans que l'on puisse savoir si cela est articulé à la licence de l'UFR. Une journée de rentrée est organisée par le responsable de la formation pour informer les étudiants de l'objectif de la formation, et présenter le contenu de la formation et le déroulement du contrôle des connaissances.
	Aucun dispositif spécifique ne semble être mis en place pour permettre la mise à niveau des étudiants issus de certaines formations alors que l'essentiel des candidats est diplômé d'un BTS dont nous ne connaissons pas la spécialité. Seule, l'unité d'enseignement « Cadre juridique général » doit permettre cette mise à niveau.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Seul, un enseignement de 14 heures à la gestion informatique et internet est proposé dans l'unité d'enseignement « Projet tuteuré » ce qui semble insuffisant. La place du numérique dans cette formation est donc très limitée.
	Les heures d'enseignement sont réparties par journée sur un même thème. Cela ne semble pas bien adapté à un public diplômé essentiellement d'un BTS.
	La formation accueille des candidats en formation continue et en validation des acquis de l'expérience (VAE) mais nous n'avons aucune indication sur le taux de réussite de ces personnes. Une volonté d'élargir cette licence en formation par apprentissage semble exister ce qui est une voie prometteuse.

Evaluation des étudiants	Il y a peu de renseignements sur l'évaluation des étudiants notamment sur le contrôle continu : modalités et fréquence des épreuves Le jury est composé du responsable de la formation et du responsable de chaque unité d'enseignement.
	Nous ne pouvons que regretter l'absence de professionnels dans un jury délivrant un diplôme de LP, d'autant plus que certains de ces derniers représentent une part très importante des enseignements.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le dossier ne contient aucune information sur ce point, ce que nous pouvons que regretter. Il n'y a pas de fiche d'annexe descriptive au diplôme (ADD) dans le dossier.
Suivi des diplômés	Nous ne disposons pas d'éléments qualitatifs suffisants sur l'insertion professionnelle des étudiants diplômés de licence professionnelle <i>Métiers administratifs territoriaux</i> .
	Le suivi des diplômés est effectué sous la responsabilité du responsable de la formation et par l'Université. Ce dernier adresse des offres d'emploi aux diplômés.
	Le seul taux d'insertion indiqué, de 100 %, est très élevé, mais nous n'avons aucun élément nous permettant de le considérer comme significatif. En effet, nous ne disposons que d'un seul chiffre reposant sur un nombre réduit de réponses des diplômés. De même, il semble qu'aucun étudiant ne poursuive d'études après l'obtention du diplôme de la LP, ce qui est, en soi, satisfaisant mais il est difficile de se fier aux chiffres disponibles.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'existe pas de conseil de perfectionnement mis en place ce qui ne permet pas de faire évoluer la formation même si les étudiants évaluent deux fois par an le contenu de la formation par l'intermédiaire d'un questionnaire très général. Nous n'avons pas de retour sur les enquêtes des années passées ni sur les éventuelles améliorations apportées.
	Il semble que le comité de pilotage, composé de représentants universitaires et professionnels valide le contenu et l'organisation de la formation. Il se réunit une seule fois par an après le jury.

Observations de l'établissement



Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

Identification de la formation

Champ de formation	Droit, économie et gestion
Type (Licence, LP, Master)	LP
Intitulé du diplôme	Métiers Administratifs Territoriaux
Responsable de la formation	Vincent Gaboriau

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation

Observations

Les objectifs de la LP Métiers Administratifs Territoriaux sont différents de ceux de la Licence d'Administration Publique (LAP).

La LAP prépare aux épreuves des concours administratifs de toutes les fonctions publiques (FPE, FPT, FPH) en proposant des apports de connaissances théoriques (droit constitutionnel, droit administratif, finances publiques...) et des apports méthodologiques sur les épreuves des concours (dissertation, composition, note de synthèse...).

La LP Métiers Administratifs Territoriaux prépare aux métiers administratifs pour faciliter le recrutement des diplômés par les collectivités territoriales (contractuel ou fonctionnaire). Cette formation vise à développer l'employabilité des diplômés et à les rendre « opérationnels » dès la fin de la formation. Elle a pour but de répondre aux demandes des élus locaux qui soulignent que les lauréats des concours ne sont pas opérationnels immédiatement. De ce fait chaque enseignement comprend des apports de connaissance et une mise en œuvre pratique (élaboration du budget de la collectivité, des différents documents d'état civil, d'urbanisme...)

Points faibles

Observations

Les professionnels sont présents dans le jury délivrant le diplôme de LP. En effet, le jury est composé du responsable de la formation et des responsables de chaque unité d'enseignement (huit hors projet tuteuré et stage). Or quatre professionnels assument cette fonction de responsable d'unités d'enseignement (Unités 2 ; 4 ; 7 et 9).

La taille de l'équipe pédagogique est très importante mais s'explique par la volonté d'associer de nombreux professionnels (une vingtaine), spécialistes dans leur domaine de compétence (gestion des cimetières, état civil, organisation des élections, assurances, prévention des risques ...). De plus, un professionnel (qui assume une activité professionnelle principale) accepte plus facilement d'intervenir pour assurer 7 ou 14 h d'enseignement plutôt que d'être sollicité pour un enseignement de 30 ou 40h.

Analyse

Environnement de la formation

Observations

Comme évoqué précédemment, les objectifs de la LP Métiers Administratifs Territoriaux sont différents de ceux de la Licence d'Administration Publique (LAP) et il n'existe pas de « concurrence » entre des deux formations (cf. observations Introduction de la synthèse de l'évaluation).

Place des projets et stages

Observations

Les objectifs donnés aux étudiants et aux collectivités qui accueillent des stagiaires sont les suivants :

- Approfondir et mettre en pratique ce qui est étudié en cours.
- Passer dans tous les services administratifs de la collectivité (accueil, finances, urbanisme, état civil, communication ...) et occuper différents postes.
- Effectuer certaines missions administratives (à la demande de la collectivité et adaptées aux compétences de l'étudiant).
- Approfondir, en lien avec la collectivité, un thème qui sera présenté dans le mémoire...

Modalités d'enseignement, place du numérique

Observations

L'organisation des heures d'enseignement réparties par journée sur un même thème est plébiscitée tant par les étudiants que par les membres de l'équipe pédagogique qui interviennent dans la formation. Cette organisation est celle de la formation professionnelle et permet une immersion dans une matière. Une journée d'enseignement comprend des apports méthodologiques mais aussi des exercices pratiques proposés par l'intervenant : mises en situation, études de cas, cas pratiques...

Evaluation des étudiants

Observations

Les professionnels sont présents dans le jury délivrant le diplôme de LP Métiers Administratifs Territoriaux et représentent 50% de l'effectif global du jury (cf. observations Points faibles).

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS